

# FdR n° 31

Feuille de Route, nouvelle série : organe de diffusion et d'études de l'association S.E.H.R.I.

retrouvez nous sur : <http://sehri.forumactif.com>

SEHRI, association loi 1901, fondée en 2007

consultez nos fonds sur <http://www.pinterest.fr/assosehri/boards/>

☆☆



## SPECIAL ECLAIREURS DE LA GARDE

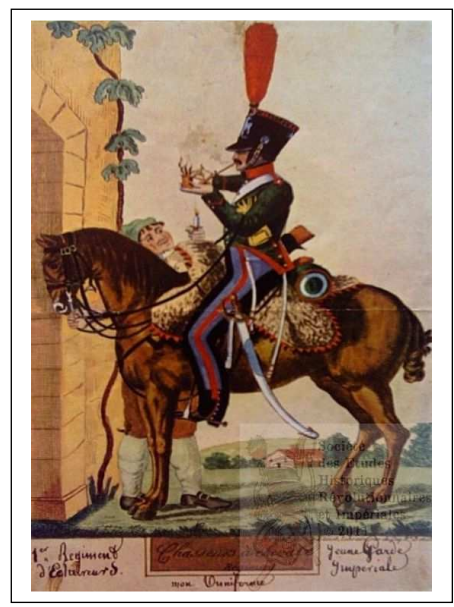
Le décret du 9 décembre 1813 crée trois régiments d'éclaireurs rattachés administrativement à ceux de la cavalerie de la garde : le premier aux grenadiers à cheval, le deuxième aux chasseurs, le troisième aux lanciers polonais. Ils sont destinés à la protection rapprochée de l'infanterie. Leur armement est celui des cheveau-légers lanciers. Leur harnachement, « approchant de celui des cosaques », allégé est conçu de façon à permettre une très grande rapidité pour seller et desseller. La bride est dotée d'une embouchure articulée, à la fois mors de bride et filet ; il peut être retiré facilement de la bouche du cheval sans le débrider pour lui donner à manger et à boire.

### LA 1<sup>er</sup> REGIMENT D'ECLAIREURS DE LA GARDE

Par Jérôme Croyet

Docteur en histoire, régisseur des collections du Musée de l'Empéri  
Président-fondateur de la SEHRI

Le 1<sup>er</sup> régiment est commandé par le colonel Claude Testot-Ferry, venant des dragons de l'Impératrice. Le régiment est formé de 4 escadrons de 250 hommes chacun, dont les chefs sont : Pierre<sup>1</sup>, Delavillane, Lepot, des grenadiers à cheval de la Garde, et Kister. Le régiment se voit doté de « l'uniforme des gardes d'honneur » qui leur est fourni à Paris, par l'Etat. Alors que des éclaireurs viennent des gardes d'honneur en gardant leur solde, « cette



considération à forcé à classer dans la Vieille Garde les officiers, sous-officiers et éclaireurs du 1<sup>er</sup> régiment ». Dès le 7 décembre, la composition du régiment est arrêté à un major, 4 chefs d'escadrons, un capitaine adjudant-major, 4 adjudant-majors lieutenants, un officier payeur, deux chirurgiens aide-majors, 8 capitaines, 16

lieutenants en premier et 16 lieutenants en second. Les officiers du régiment viennent principalement de la Garde Impériale, Grenadiers à cheval, Dragons, 2<sup>e</sup> Lanciers, chasseurs mais aussi de certains régiments de la ligne, 4<sup>e</sup> et 13<sup>e</sup> chasseurs et 3<sup>e</sup> hussards. Le régiment est séparé en deux corps, vieille Garde, 501 hommes, et jeune Garde, 608 hommes. Le 1<sup>er</sup> janvier, le régiment compte 7 officiers et 117 hommes. Le recrutement des hommes se fait dans les tracas et les volontarisés venant des gardes d'honneur sont nombreux<sup>2</sup>. Le 19 janvier 1814, le régiment est passé et revue par Napoléon et quitte Paris pour l'armée, le 25.

Cette nouvelle affectation entraîne de nouvelles dépenses pour les officiers, alors que les hommes perçoivent des tenues similaires à celles des Gardes d'honneur, qui pouvaient en parti garder les leurs<sup>3</sup> : « l'uniforme est celui des Gardes d'honneur. Je serai donc obligé de faire de nouvelles dépenses et aussi coûteuses que les premières ; mais j'aurai la consolation de recevoir une première mise de 2 500 francs ce qui me mettra à même de ne pas contracter de dettes » écrit le lieutenant François Zickel, venant des chasseurs à cheval de la Garde.

Leur moyenne d'âge est de 24 ans et demi. La taille des éclaireurs est relativement élevée, dépassant souvent le mètre 70, pour des chevaux d'1m35 à 38 au garrot. Le 15 mars 1814, le régiment est à la 3<sup>e</sup> division de cavalerie de la Garde Impériale avec les grenadiers et les chasseurs à cheval et ne compte plus que 200 hommes. Durant la campagne de France le régiment perd 13 officiers et 50 hommes.

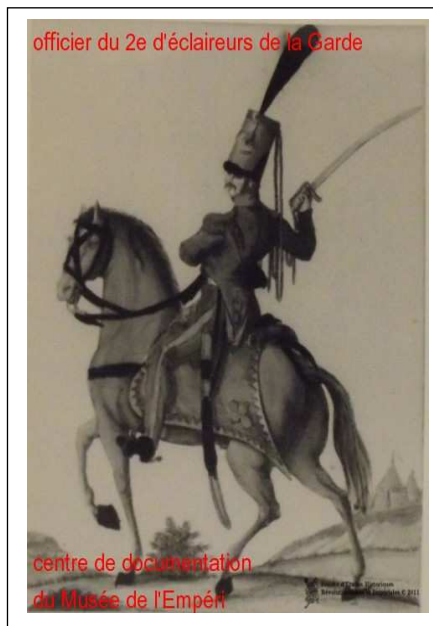
Le 1<sup>er</sup> régiment est rattaché au Régiment de grenadiers à cheval de la Garde impériale, d'où son nom de régiment des Éclaireurs-grenadiers. Le régiment combat le 29 janvier 1814 à la bataille de Brienne, le 1<sup>er</sup> février à la bataille de La Rothière, le 10 février à la bataille de Champaubert, le 11 février à Montmirail, le 18 février à la bataille de Montereau, le 7 mars à Craonne puis les 20 et 21 mars à la bataille d'Arcis-sur-Aube. Le régiment est licencié le 12 mai 1814. Les éléments du 1<sup>er</sup> escadron sont versés aux chasseurs à cheval de Monsieur et de Berry, ceux du second escadron rejoignent les hussards de Berry, ceux du 3<sup>e</sup> sont affectés aux chasseurs à cheval de Bourbon et enfin ceux du 4<sup>e</sup> étoffent les rangs du 12<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval.

2 337 gardes d'honneur des 1<sup>er</sup>, 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> régiments sont versés dans le 1<sup>er</sup> éclaireurs. On y compte 45 grenadiers à cheval, 3 chasseurs de la Garde, 1 grenadier à pied de la Garde, 7 cuirassiers, 62 dragons, 7 cheveau légers lanciers, 4 chasseurs à cheval et 25 pupilles qui deviennent les trompettes.

3 Durant le 1<sup>er</sup> trimestre 1814, le régiment reçoit 1000 shakos, 1000 plumets, 1016 bonnets de police, 272 pelisses, 229 dolmans, 300 ceintures écharpes, 1004 gilets rouges unis, 1045 pantalons de cheval, 1010 portemanteaux, 1000 paires de bottes, 475 sabretaches, 980 sabres, 448 lances, 448 pistolets, 504 carabines, 1000 ceinturons.

1 Ancien du 10<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval et des chasseurs à cheval de la Garde.

## LE 2<sup>e</sup> D'ÉCLAIREURS



Dans le texte préparatoire du décret du 9 décembre 1813, une confusion règne entre les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> régiments d'éclaireurs de la Garde. Si le 3<sup>e</sup> éclaireurs est d'abord créé comme 2<sup>e</sup> de l'arme, le dernier régiment devient de fait le 2<sup>e</sup>. C'est la division du 2<sup>e</sup> régiment de lanciers de la Garde en deux, qui donne naissance au 3<sup>e</sup> régiment d'éclaireurs de la Garde. Le régiment devenu 2<sup>e</sup>, est composé de 700 hommes devant

majoritairement venir des gardes d'honneur. Ses cadres viennent du 2<sup>e</sup> régiment de lanciers de la Garde. Lors de la création du premier 3<sup>e</sup> régiment d'éclaireurs de la Garde, ce dernier reçoit la tenue à la hussarde comme habillement. Toutefois, dans un rapport préparatoire du 7 décembre, « l'habillement qui paraissait convenir au 2<sup>e</sup> d'éclaireurs est celui des chevau-légers lanciers de la ligne, en prenant l'habit-veste de même couleur que l'habit des dragons de la Garde, en adoptant les revers des dragons, le 2<sup>e</sup> d'éclaireurs serait distingué et aurait une grande ressemblance avec le corps auquel il appartient ». De fait, les hommes du régiment portent un habit à la Kinski en drap vert, à 9 boutons blancs. Collet cramoisi passepoilé de vert. Pattes d'épaule cramoisies, épaulettes vertes passepoil cramoisi. Parements en pointe cramoisis. Retroussis cramoisis. Poches "à la Soubise" simulées par un passepoil cramoisi. Pantalon vert à deux bandes cramoisies, galonné en bas de cramoisi. Bottes noires. Shako rouleau cramoisi, avec ou sans galon aurore en haut, avec couvre-nuque noir, cordon aurore. Plumet blanc, pompon à la couleur de l'escadron, cocarde tricolore à ganse aurore à la base. Mentonnière de cuir noir. Buffleteries noires, giberne noire. Sabre de cavalerie légère an XIII, dragonne blanche. Face au manque d'armes, la lance de bois pour le premier rang, mousqueton et baïonnette voir pistolet, pour les rangs de suivants.

Le régiment est commandé par le colonel-major Leclerc. Il est remplacé le 17 décembre 1813 par le colonel Hoffmayer, venant du 2<sup>e</sup> régiment de dragons. L'unité est constitué de 4 escadrons de 250 hommes chacun, dont les chefs sont Parizot, un ancien chasseur à

cheval de la Garde, Lebrasseur également des chasseurs à cheval de la Garde, Toussaint venant du 13<sup>e</sup> régiment de

chasseurs à cheval, et Bourbon-Busset, venant du 27<sup>e</sup> régiment de chasseurs à cheval. Si les chefs d'escadron et certains officiers sont classés dans la Vieille Garde, le reste des troupes est dans la Jeune Garde. De fait les hommes viennent de nombreux régiments : vétérans, artilleurs garde-côtes voir même de la marine. Le 2<sup>e</sup> régiment est rattaché aux dragons de l'Impératrice. Le 1<sup>er</sup> janvier 1814, le régiment compte 17 officiers et 314 hommes. Le régiment rejoint l'armée le 24 janvier 1814.

Le 5 février, 8 officiers et 200 hommes quittent Paris pour l'armée. Il compte alors plus de 1 000 cavaliers. Le 2<sup>e</sup> d'éclaireurs combat le 29 janvier à Brienne, le 1<sup>er</sup> février à La Rothière, le 10 février à Champaubert, le 11 février à Montmirail, le 14 février à Vauchamps, le 18 février il est à la bataille de Montereau, le 13 mars à la bataille de Reims, les 20 et 21 mars à Arcis-sur-Aube et le 26 mars il charge à la bataille de Saint-Dizier. Il ne reste qu'à peine 200 hommes.

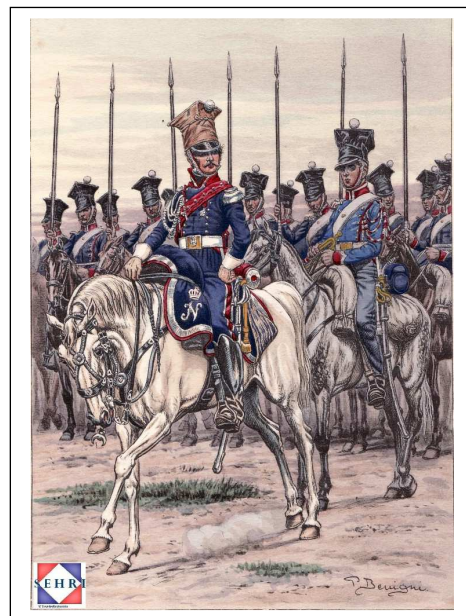
## LE 3<sup>e</sup> REGIMENT D'ÉCLAIREURS DE LA GARDE

L'article 1 du projet du décret du 9 décembre 1813, sur l'organisation de la cavalerie de la Garde précise la création de deux régiments de lanciers Polonais par la division du 1<sup>er</sup> régiment de lanciers de la Garde dont il dépend administrativement.

« Le 2<sup>e</sup> régiment sera appelé régiment des éclaireurs polonais ou 2<sup>e</sup> régiment des éclaireurs de la Garde ». De fait, le régiment devient alors le 3<sup>e</sup> régiment d'éclaireurs de la Garde. Il doit être formé de 218 hommes des lanciers polonais de la Garde, 782 polonais des lanciers polonais se trouvant à Sedan.

Les cadres seront fournis par les lanciers polonais de la Garde. Le régiment conserve l'uniforme polonais des lanciers de la Garde.

Les hommes portent une kurтка bleu, revers, collet et parements en pointe écarlates liséré blanc. Poche en long passepoil rouge. Epaulettes et aiguillette à gauche blanches. Boutons blancs. Pantalon bleu à bandes écarlates. Bottes noires. Czapska écarlate à passepoils. Plaque ornementale à rayons de cuivre et centre argent timbré du N impérial. Carotte blanche avec cocarde à la base. Buffleteries blanches. Plaque de ceinturon en cuivre. Sabre de cavalerie légère à garde de cuivre et fourreau de fer. Les officiers portent la même tenue, mais avec les épaulettes et aiguillettes argentés. Ils portent un ceinturon en cuir noir doublé. Les plateaux argentés du ceinturon sont à motif à étoiles à huit branches. Le ceinturon comporte trois plateaux aux anneaux portant les bélières. Il ferme avec une boucle en S simple. Le sabre d'officier est à garde simple, fusée en ébène et oreillons à étoile à 6 branches.



Le régiment combat le 29 janvier à la bataille de Brienne, le 1<sup>er</sup> février à la bataille de La Rothière, le 10 février il est à Champaubert, le 14 février il participe à la bataille de Vauchamps, le 18 février il charge à la bataille de Montereau, le 6 mars il est à Berry-au-Bac, les 9 et 10 mars c'est la bataille de Laon, le 13 mars à la bataille de Reims, les 20 et 21 mars il est à Arcis-sur-Aube, le 26 mars c'est la bataille de Saint-Dizier et les 30 et 31 mars il sert à la bataille de Paris.

sabre d'officier du 3e éclaireurs



**DOCUMENT D'ARCHIVES**

Dessins d'un éclaireur du 1<sup>er</sup> régiment, vieille garde, ancienne collection Brunon



DOCUMENTS D'ARCHIVES

Voici un rare document de la Restauration, la lettre d'un ancien éclaireur, servant alors au 15<sup>e</sup> chasseurs, à un père, au sujet du décès de son fils alors éclaireur de la Garde  
Coll. Part. Capi.chef

Dieux le veuille ce 20 Mars 1817

Monsieur je me permets de vous en dire  
à propos la troisième lettre que je vous écrit pour  
vous donner un benediction sur l'anniversaire  
de Benoite Constant je ne puis pas vous donner  
d'autre benediction que celle que je vous  
donne. et tout est bien. que Benoite a été bien  
et avec je ne puis vous parler de rien de ce  
partir bourgeois ou par l'anniversaire que les  
bourgeois et l'église ne fait que en partie  
contre nous. je désirait de vous voir mon  
cœur de vous donner un benediction  
plus et de vous dire que je ne puis pas  
d'autre.

bien autre chose et vous en dire  
que je ne puis pas vous en dire  
quel que vous et par l'anniversaire de  
vous à l'église.

C. N. P.

Je suis votre  
très dévoué  
Gabriel